

AMADEUS

Le réseau de professionnels Politique de la Ville
des grands villes et agglomérations

Inscrire durablement la mobilisation nationale en faveur de la laïcité et de la lutte contre toutes discriminations au cœur des quartiers populaires

Les échanges entre membres de notre réseau de professionnels de la Politique de la Ville et avec de nombreux habitants ou acteurs de quartier suite aux attentats de début janvier, ainsi que le parcours des terroristes, nous amènent à plaider pour un vrai renouveau de l'action publique concernant les quartiers populaires.

Nous faisons le constat d'une situation de coupure forte au sein de la population, avec de vraies situations de discrimination, une grande méfiance et une désillusion envers les politiques, les institutions et globalement la sphère publique, mais également depuis plusieurs années une libération de la parole raciste et islamophobe. Deux éléments s'additionnent :

- * Un poids majeur du chômage : déclassement ou grande difficulté à accéder à l'emploi chez les jeunes diplômés dans les quartiers, réalité des phénomènes de discrimination liés à l'origine, la couleur de peau, l'adresse, chômage de longue durée chez des adultes parents, dont les enfants, désormais adolescents n'ont jamais vu leurs parents travailler.
- * Une méfiance très forte, du côté de la jeunesse des quartiers (d'origine étrangère mais pas uniquement) vis-à-vis des élus, des institutions, de tout acteur public missionné, des forces de l'ordre ou de ceux qui les représentent. Avec un sentiment d'injustice, de clientélisme parfois, dans l'attribution des financements publics. Les rumeurs et théories du complot sont très présentes. Les professionnels et tiers intermédiaires (animateurs, bénévoles) en sont aussi porteurs parfois et sont très souvent démunis pour y répondre. La perte de confiance est assez générale dans cette population, pas seulement chez les jeunes. Une part importante des adultes ne font également plus confiance, suite à des engagements politiques en faveur d'une citoyenneté de proximité non mis en œuvre, (vote des étrangers aux élections locales notamment).

Heureusement, les quartiers populaires restent des territoires plein de ressources. Les initiatives collectives et citoyennes y sont nombreuses. Contrairement aux idées reçues, ils sont insérés dans le fonctionnement de nos villes, et connaissent pour la plupart une mobilité de leur population. On peut et doit construire avec eux.

Cependant, les risques d'un renforcement des clivages sont forts. Les personnes d'origine étrangère craignent une augmentation de la stigmatisation, des amalgames, des discriminations et du racisme. Ceci intervenant dans un contexte de libération ces dernières années de la parole raciste dans les médias mais aussi dans certains quartiers, avec une levée des tabous et sans conscience qu'elle constitue un délit. Les habitants ne se retrouvent pas dans les amalgames diffusés par de nombreux médias. Les personnes d'origine maghrébine ou de culture musulmane, qui sont en grande majorité nées en France, ne sont pas nécessairement croyants ou pratiquants, ne se retrouvent pas dans l'image qu'on veut donner d'eux.

Dans ce contexte, une action publique forte et renouvelée nous semble nécessaire, autour des axes suivants :

A/ Mettre en œuvre, rapidement et ensuite de manière structurée et sur la durée, **des espaces de parole et de dialogue**, en proximité et à l'échelle des villes ou agglomérations. Afin de pouvoir débattre, permettre l'expression et l'écoute, sur la question du vivre ensemble et ce qui peut faire société. Les valeurs républicaines sur la liberté d'expression et la laïcité ne sont pas toujours audibles et comprises aujourd'hui par une partie de la population. Il est donc nécessaire de trouver les espaces et outils pédagogiques nécessaires pour les faire mieux partager. Afin que le discours sur les valeurs républicaines et la laïcité ne soit pas perçu comme une parole descendante, un modèle ou une "doctrine" d'en haut, imposée à la population.

B/ Le rôle majeur de l'éducation :

Le temps de l'école et du collège, où les jeunes français passent plus de 10 ans de leur vie, constitue un enjeu majeur.

Un meilleur enseignement, laïque, du fait religieux, et de la laïcité, est indispensable.

Les actions publiques de sensibilisation et communication à la laïcité, à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, à la lutte contre les stéréotypes, doivent être renforcées fortement, et menées dans une logique de continuité éducative . L'articulation des démarches entre le temps scolaires et les autres temps de vie de l'enfant est indispensable en la matière.

Les enseignants et différents intervenants doivent pouvoir être formés sur ces questions. Des formations inter-employeurs, rassemblant les professionnels d'un même quartier (enseignants, personnels des collectivités, des bailleurs, animateurs, policiers), serait très pertinente.

L'éducation à l'image, aux médias, à l'utilisation des réseaux sociaux, constitue également un enjeu majeur. L'éducation Nationale, les collectivités, les acteurs culturels, le tissu associatif doivent être porteurs ensemble de cet enjeu, afin qu'il s'inscrive dans les différents temps de l'enfant (Ces axes doivent pouvoir se retrouver dans les PeDT désormais obligatoires, les projets d'école. Le renforcement de l'éducation artistique et culturelle et d'actions de culture scientifique doivent pouvoir aussi y participer).

C/ La nécessité de véritables politiques Jeunesse :

Il faut renforcer et mieux articuler les actions de proximité menées pour et avec les jeunes : animation jeunesse hors les murs, éducation populaire, prévention spécialisée, médiation, pratiques artistiques, activités sportives. Leurs porteurs doivent explicitement s'inscrire dans des démarches d'aller-vers, avec des présences en journée et le week end à des horaires adaptés.

Les collectivités publiques doivent veiller à maintenir un soutien aux projets portés par des collectifs ou associations de quartier, à la prise de responsabilité par des collectifs de quartiers, aux actions permettant de changer l'image des jeunes auprès des adultes des quartiers (ex. Coopérative jeunesse de service, implication de jeunes dans des opérations G.U.P., chantiers jeunesse). Cet effort ne peut et ne doit reposer seulement et même principalement sur les crédits de la Politique de la Ville.

D/ Renforcer la lutte contre les discriminations :

La richesse que constitue la diversité de la population des quartiers doit être

clairement affirmée. Des actions de reconnaissance des discriminations et de lutte contre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme doivent être engagées ou relancées (campagne de communication grand public, renforcement des plans de lutte contre les discriminations, action judiciaire, etc.).

La formation des professionnels de terrain, des différents services publics qui sont au contact des usagers et habitants (agents des collectivités locales, de Pôle Emploi, enseignants, policiers, animateurs jeunesse, travailleurs sociaux) à cette question et aux enjeux de laïcité constitue un enjeu fort (sensibilisation aux enjeux, travail sur les postures, etc.).

Un appui public à la construction de lieux de culte, lorsque cela est nécessaire, doit pouvoir intervenir, dans un cadre juridique clarifié.

E/ Se mobiliser pour l'insertion professionnelle et la formation :

Une mobilisation forte des différents acteurs en matière d'accès à l'emploi est nécessaire. Le dispositif des clauses sociales dans les marchés publics doit être généralisé, afin qu'il puisse bénéficier plus largement aux habitants des quartiers prioritaires.

Les publics sans ou à faible niveau de formation sont surreprésentés dans les quartiers populaires. Une mobilisation de l'Education Nationale et des Régions, avec l'appui des fonds européens, pour des programmes d'accès à la formation adaptés aux publics de ces quartiers est indispensable. Une attention forte doit aussi être portée aux lycées professionnels, dont certains sont des lieux de relégation connaissant des taux de décrochage et d'absentéisme élevés. Il y aurait un enjeu à intervenir spécifiquement sur certains de ces établissements.

F/ Mener des politiques de diversification de l'habitat plus ambitieuses :

La réponse aux enjeux ne pourra passer uniquement par une action dans les quartiers prioritaires et dans le cadre de la Politique de la Ville. Une relance effective de la construction de logements sociaux dans les différentes parties du territoire, une véritable fermeté dans l'application de la loi S.R.U. et une conduite des politiques d'attribution des logements sociaux et de peuplement, à l'échelle pertinente que constitue l'agglomération, sont nécessaires.

G/ Améliorer fortement la prise en compte des « vieux migrants » :

Le vieillissement, l'isolement, la précarité économique et la prise en compte des problématiques de santé des vieux migrants posent des problèmes spécifiques. Au-delà de démarches visant à valoriser ce patrimoine « mémoriel » que représente cette population, une attention donnerait le signe d'une reconnaissance de la république à ces habitants et acteurs de nos territoires.

AMADEUS

Le réseau AMADEUS (Association des missions d'aménagement et de développement économique urbain et solidaire) rassemble les professionnels de la Politique de la Ville œuvrant dans de grandes villes ou agglomérations françaises (Marseille, Lyon, Villeurbanne, Grenoble, Nantes, Paris, Toulouse, St Etienne, Rennes, Clermont-Ferrand, Mulhouse, Dunkerque, Lille , Plaine-Commune),

Contact :

Patrice ALLAIS - Président du réseau AMADEUS – Directeur Général Proximité Cohésion Sociale Rennes Métropole - Ville de Rennes
02.23.62.21.90 – p.allais@rennesmetropole.fr